VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120112

FINANCEMENT PAR LE FIPHFP D'UN APPAREILLAGE AUDITIF A DESTINATION D'UN AGENT MUNICIPAL - SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Accusé de réception de la préfecture en date du vendredi 06 avril 2012

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers:

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir:

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés:

Conseillers:

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2012

DELIBERATION D20120112

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

FINANCEMENT PAR LE FIPHFP D'UN APPAREILLAGE AUDITIF A DESTINATION D'UN AGENT MUNICIPAL - SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Fonds d'Insertion des Personnels Handicapés de la Fonction Publique (FIPHFP) créé par la loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 a pour missions de favoriser :

- le recrutement des personnes en situation de handicap dans les 3 fonctions publiques ;
- le maintien de ces personnes dans l'emploi.

Dans ce cadre, le FIPHFP finance au cas par cas des aides techniques et individuelles qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de leurs personnels handicapés.

Ainsi et afin de permettre à l'un de ses agents, malentendant, de poursuivre ses activités professionnelles dans de bonnes conditions, la Ville de Niort a sollicité le FIPHFP, afin que ce dernier puisse contribuer au financement de prothèses auditives, indispensables à l'intéressé.

Le FIPHFP ayant validé le dossier qui lui a été présenté, a, conformément à ses statuts, versé à la Ville de Niort, une aide destinée à l'agent concerné et qu'il y a lieu désormais de lui reverser.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et l'agent municipal pour un appareillage auditif ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer ;
- autoriser le reversement de l'aide du FIPHFP à l'agent concerné.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON